

FORMATION

L'entretien des cours d'eau



Objectifs

Cette formation a pour objectif d'apporter les éléments nécessaires à l'entretien des cours d'eau tant sur le plan réglementaire que technique. Connaître la réglementation s'appliquant sur les différents cours d'eau afin d'intervenir en toute sérénité



Programme

- Règles qui s'appliquent sur les différents cours d'eau et sur les fossés. Répondre aux questions : «en tant qu'agriculteur, qu'est ce que j'ai le droit de faire sur un cours d'eau, qu'est ce que je ne peux pas faire, suis-je soumis à un entretien imposé ou dois-je le laisser à la charge d'un organisme de gestion ?»
- La seconde partie de la journée se fera en situation sur le terrain en prenant plusieurs exemples précis pour lesquels il sera apporté des réponses et solutions concrètes.



Méthodes et évaluations

- Apports théoriques.
- Échanges
- Évaluation des acquis des stagiaires.



Publics

Agriculteurs de la Haute-Garonne.



Pré-requis

Aucun.

[Je m'inscris](#)

Durée : 1 jour

Pour connaître les dates, cliquez ICI

Tarif :

Pour les agriculteurs : 0 €

Pour les autres publics : 217 €

(possibilité de prise en charge par votre OPCO, nous contacter pour plus d'infos)

Service formation :

Tél : 05 62 79 90 96 ou

formation@haute-garonne.chambagri.fr

CGV consultables sur notre site

Accessibilité : Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez la référente handicap au 06 81 48 78 07

Evaluation : Attestation de fin de formation, Questionnaire de satisfaction

Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation

www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

